

OBJECTIF STRATÉGIQUE

4

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS POUR ASSURER À TOUS L'ÉGALITÉ RÉELLE

Action 6

Permettre l'accès à l'information dans tous les domaines juridiques sans conditions de ressources

Création d'un point d'accès au Droit de l'Arpajonnais

Un diagnostic auprès des communes de la Communauté de communes de l'Arpajonnais et des professionnels du territoire a évalué les besoins de la population en matière d'accès au Droit. Il est apparu nécessaire créer un point d'accès au Droit avec des services complémentaires. Les locaux de l'ancien greffe du tribunal d'Arpajon, réhabilités, accueilleront ce point où l'ensemble de la population pourra bénéficier de nombreux services : permanence avocats, notaires, huissiers.....

PILOTE	Communauté de Communes de l'Arpajonnais
RÉFÉRENT	Cécile FLEUTOT-SANCIER Chargée de mission Accès au Droit, emploi, insertion, prévention spécialisée
CONTACTS	01 60 83 64 47 - fleutot-sancier@cc-arpajonnais.fr
PHASAGE / MISE EN ŒUVRE	Court terme (1 à 2 ans)
TERRITOIRE CONCERNÉ	Communauté de Communes de l'Arpajonnais

Modalités de l'action et public(s) visé(s)

